

Création d'un parc urbain et sportif à la Maladière

Coût prévisionnel HT : 671 116,36 €

Opération réalisée avec les soutiens financiers prévisionnels de :

L'Agence Nationale du Sport : 186 598,08 €

L'Europe (FEDER) : 140 820 €

L'Etat (Fonds Vert) : 89 600,96 €



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



dijon.fr

